

V1-08/2024

PROGRAMME DE FORMATION

INTITULE DE LA FORMATION

VERIFICATION DES EPI - MAC

PUBLIC VISE

- La personne est appelée dans le cadre de ses fonctions, de manière exceptionnelle ou régulière, à vérifier des EPI et peut justifier d'avoir suivi une formation VERIFICATION DES EPI moins de 2 ans auparavant (Attestation initiale à fournir).

PRE-REQUIS

- Être âgé au minimum de 18 ans.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître la législation spécifique aux EPI.
- Savoir créer et gérer le registre de sécurité.
- Acquérir les bons automatismes pour le contrôle des EPI.
- Savoir identifier les défauts et mettre en place les actions correctives.
- Savoir créer un système de gestion des EPI adapté à votre fonctionnement.

PROGRAMME PRECIS DETAILLE ET SEQUENCE

- Définition des EPI et directive 89/686 CEE.
- Marquage CE, les normes et les obligations.
- Catégories des EPI, les organismes notifiés.
- Obligations des employeurs et informations des travailleurs.
- Aspects législatifs, sécuritaires et pratiques.
- Registre de sécurité et rapports de vérification.
- Identification et marquage EPI, déclaration de conformité.
- Méthodes de vérification, les actions correctives.
- Stockage, nettoyage et entretien des équipements.
- Présentation d'un outil dématérialisé de vérification EPI

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation théorique en salle (4 heures) :

Animation par le formateur et exercices en groupe.

Le formateur utilise des vidéos, des QCM, des supports papiers pour l'intégration des notions théoriques.

V1-08/2024

Formation pratique (3 heures) :

Explication préliminaire par le formateur à tout le groupe, démonstration par le formateur.

Ensuite chaque stagiaire effectue des manœuvres sous la direction du formateur (sur site, équipés des moyens traditionnels utilisés).

- Exercices pratiques de contrôle d'EPI avec les équipements individuels utilisés par les stagiaires.

Le site de formation est équipé d'une salle de formation et de plusieurs ateliers.

L'encadrement de la formation est assuré par un professionnel de la formation en grande hauteur, qualifié et reconnu au niveau national.

DEROULEMENT DU STAGE

Date de formation : A déterminer

Durée de la formation : 7 heures

Nombre de stagiaires maximum : 8

Logistique : Chaque stagiaire devra apporter un cahier et un stylo.

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'APPRECIATION DES RESULTATS

Durant la formation :

La présence du stagiaire sera chaque jour notée sur une feuille d'émargement.

Evaluation des connaissances et du savoir-faire tout au long de la formation.

A l'issue de la formation :

Un questionnaire permettra à chacun des participants de noter par des questions fermées leur appréciation du cadre d'accueil et du formateur.

Une attestation de validation de la formation est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.

Une attestation de suivi de formation est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation mais n'ayant pas satisfait à l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.

Prise en charge :

Plan de développement des compétences de l'entreprise, OPCO

Financement France Travail

Formation non éligible au CPF

Renseignements & inscriptions

PARRIN Maryline, Responsable Administrative

06.92.66.93.32

maryline.aaf@gmail.com

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter